



Strasbourg, 25 mars 2010

DH-MIN(2010)OJ1Prov.

**COMITE D'EXPERTS SUR LES QUESTIONS RELATIVES  
A LA PROTECTION DES MINORITES NATIONALES**

**(DH-MIN)**

---

**PROJET D'ORDRE DU JOUR**

---

**11ème réunion  
5 mai (10h) – 6 mai 2010 (17h)**

**Strasbourg  
Conseil de l'Europe  
Bâtiment Agora, Salle G03**

- Point 1:** Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour.
- Point 2:** Examen de l'étude concernant les réponses au questionnaire sur la répartition du soutien financier public aux projets concernant les personnes appartenant aux minorités nationales et leurs associations (organisations).
- Point 3:** Présentation des travaux du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'éducation des Roms suivi d'une présentation et de discussions sur la jurisprudence et les bonnes pratiques dans le domaine du dialogue interculturel dans le système éducatif par [à confirmer]
- Point 4:** Échange de vues sur l'usage des symboles des minorités nationales dans les sphères publiques et privées sur la base du document révisé, élaboré par le représentant du Haut Commissaire pour les minorités nationales de l'OSCE.
- Point 5:** Présentation par le Président du Comité consultatif de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales de la proposition de discussion sur le thème « Les crises économiques et les membres des minorités potentiellement vulnérables ».
- Point 6:** Présentation par un expert de la promotion de l'usage des langues par les personnes appartenant aux minorités nationales en Pologne.
- Point 7:** Tour de table sur des évolutions récentes concernant la question des minorités nationales.
- Point 8:** Échange de vues sur les méthodes de travail du DH-MIN à la lumière du rapport de la 69<sup>ème</sup> réunion du CDDH (réf. Doc : CDDH(2009)019).
- Point 9:** Présentation par la délégation de la Norvège d'une proposition de discussion sur le thème: « Mécanismes de sélection d'experts indépendants – Échange d'exemples de bonnes pratiques au vu de la sélection d'experts membres d'organes de suivi, en particulier du Comité consultatif de la Convention-cadre (ACFC) et du Comité d'experts de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires ».
- Point 10:** Questions diverses.
- Point 11:** Dates des prochaines réunions.
- Point 12:** Approbation de la liste des décisions adoptées au cours de la réunion.